



Saint-Léger

EN GAUME

Bulletin communal n°148 - Février 2023





Saint-Léger EN GAUME

Rue du Château 19
6747 Saint-Léger

☎ 063/23.92.94

✉ contact@saint-leger.be

www.saint-leger.be

📌 Commune de Saint-Léger

HEURES D'OUVERTURE

En semaine toute l'année

Du lundi au vendredi :

8h30- 12h00

13h00 - 16h00

Guichet Population/État-civil

fermé le mardi et le vendredi
matin

Le samedi : sur rendez-vous

COMPLEXE SPORTIF

RÉSERVATIONS DES SALLE

Mélissa SCHUMACKER

063/46.02.25 - 063/23.92.94

centresportif@saint-leger.be

Florence TAILLANDIER

centresportif@saint-leger.be

Daniel TOUSSAINT

063/58.99.22 - 063/23.92.94

centresportif@saint-leger.be

OUVERTURE CAFETERIA

Horaires hors saison estivale

Mardi, jeudi et un vendredi sur
deux de 19h00 à 23h00

Horaires durant la saison estivale

Du lundi au jeudi, de 13h à 21h

Du vendredi au dimanche, de
13h à 22h



Sommaire

EDITORIAL	3
Le mot du Bourgmestre.....	3
VIE COMMUNALE	4
Vœux communaux.....	4
Boîte à idées.....	5
Dois-je changer mon permis de conduire ?	6
Mon DOSSIER vous permet de gagner du temps et de l'argent !	7
My e-box : votre e-box dédiée	
à la réception des documents administratifs.....	8
Just-On-Web : extraits et copies d'actes en quelques clics !	8
Citoyens en Action : la Commune soutient votre projet !	9
AGRICULTURE	10
Collecte des pneus agricoles usagés de type « silo ».....	10
VIE SOCIALE	12
Des difficultés à payer vos factures d'acomptes pour l'électricité ?	12
La ligue des familles	13
Les news de la bibliothèque.....	14
La marche des philosophes en Gaume et aventure artistique itinérante.....	16
Festival «Nourir Saint-Léger»	18
VIE TOURISTIQUE	12
Mais où crèche Saint-Léger.....	19
VIE ÉCONOMIQUE	20
Un nouveau gîte à Châtillon	20
ENVIRONNEMENT	22
Opération Be-Wapp 2023	22
PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT	13
Le petit déjeuner de Noël à l'école.....	22
Une nouvelle classe pour les maternelles de Meix-le-Tige.....	23
Les accueils extrascolaires	24
Les nouvelles de l'ONE.....	26
durant les prochains congés scolaires	26
Les stages dans votre commune.....	27
Le Conseil Communal des enfants	32
VIE LÉODÉGARIENNE	34
Agenda léodégarien.....	34

LE MOT DU *Bourgmestre*

Discours prononcé par le Bourgmestre à l'occasion des vœux communaux organisés le 20 janvier dernier :

« Quel bonheur pour nous, de vous retrouver après 2 années d'interruption.

Cette réception permet aux personnes qui travaillent directement ou indirectement pour notre commune de se rencontrer.

Mais auparavant, j'aimerais vous faire un bref état des lieux de notre commune.

Notre commune approche les 3.800 habitants. Nous étions 3.400, il y a 10 ans. 55 % de la population habite Saint-Léger, 25 % Châtillon et 20 % habitent Meix-le-Tige.

Mais cet accroissement de la population ne va pas sans causer quelques problèmes.

Ils sont surtout dus à une augmentation du nombre de logements dans l'habitat existant.

La plupart des personnes qui rénovent leur logement le font en y ajoutant un ou plusieurs appartements, ce qui peut parfois créer quelques tensions dans le voisinage.

Mais il faudra s'y habituer, car construire sur de grandes parcelles, vu le coût de l'immobilier, devient de plus en plus difficile surtout pour la jeune génération.

Au cours de l'année écoulée, notre personnel a connu, pour diverses raisons, de nombreux changements et ce n'est pas terminé.

Et je remercie toutes les personnes qui ont assuré la continuité du service à la population durant cette période.

Savez-vous que 33 enseignants travaillent dans les 3 implantations de l'école communale, que 13 personnes assurent les garderies du temps de midi et 5 autres se chargent de l'entretien des locaux.

Les services techniques de la commune comptent 12 personnes.

Vous êtes en première ligne et c'est à votre comportement que la population juge l'ensemble du personnel communal... en bien ou en mal. Mais je ne doute pas un seul instant que ce soit en bien.

Comme dans tous les domaines, le travail des employés communaux a fortement évolué depuis quelques années, tant au niveau de la complexité de la législation que de la quantité de documents à fournir.

Les services de police sont également souvent sollicités dans des conditions difficiles avec des décisions difficiles à prendre.

Sans oublier nos agents du DNF qui ont fait face ces dernières années aux problèmes que vous connaissez, mais qui de par leur

travail assurent l'avenir de nos forêts.

Au-delà de toutes ces considérations très terre-à-terre, n'oublions pas que pour nos concitoyens, il est important d'être écoutés lorsqu'ils rencontrent un problème. Je compte donc sur vous tous pour y être attentif.

Un sourire ou une parole aimable ne coûtent rien, mais peuvent applanir d'éventuels différends.

Et je terminerai en remerciant toutes les personnes qui travaillent, à des degrés divers, pour notre commune ainsi que les bénévoles qui se dévouent au sein de nos clubs et associations. Nous ferons le maximum pour vous aider.

Plus de 230.000 € seront répartis entre les clubs, associations et organismes en fonction des critères que vous connaissez.

C'est près du double de voilà 10 ans. Et fait nouveau, nous sommes également sollicités par des clubs et associations extérieures à la commune.

Vu la situation, il faudra peut-être que les dirigeants de nos clubs et associations se remettent en question et envisagent d'éventuelles synergies lorsque cela est possible.

Il me reste maintenant à lever mon verre à votre santé et nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, une bonne et heureuse année 2023. »



Alain RONGVAUX



PLUS DE 250 PERSONNES SE SONT RETROUVÉES POUR *la soirée des vœux communaux à Saint-Léger !*

Le vendredi 20 janvier dès 17h30, le Bourgmestre, les Échevins et les membres du Conseil communal ont présenté leurs vœux au personnel communal. Plus d'une centaine de personnes ont écouté les discours du Directeur général communal faisant fonction, Monsieur Daniel TOUSSAINT, et du Directeur général du CPAS, Monsieur Éric FREID. Tous deux ont retracé les principaux événements vécus durant cette année 2022 au sein de leurs services.

Durant ce moment de retrouvailles, 8 personnes ont été mises à l'honneur et ont reçu cadeaux et félicitations de l'assemblée.

Il s'agit tout d'abord de deux dames admises à la retraite, Mesdames **Marie-Christine BERTRAND**, technicienne de surface et **Véronique SOSSON**, institutrice maternelle. Pour leurs 30 ans de service, **Madame Isabelle PIRET** et **Monsieur Éric FREID**. Pour leurs 20 ans de service, Madame Murielle HISSETTE et Monsieur Vincent WAGNER. Et pour leurs 10 ans de service, **Madame Stéphanie BOOMGAERT** et **Monsieur Bastien DUJARDIN**.

Vers 19h00, les représentants du DNF, de la police, des associations et clubs, se sont joints au personnel communal pour continuer cette soirée. Chacun a écouté avec intérêt, le discours du Bourgmestre, Alain RONGVAUX, qui a repris les axes essentiels suivis sur la commune de Saint-Léger durant cette année et faisant référence également aux différents problèmes surmontés depuis quelques années tels que la Peste porcine, les scolytes et les années Covid. Maintenant, tous peuvent voir l'avenir sereinement.



BOÎTE À IDÉES

Comme vous pouvez le constater, notre bulletin communal a fait peau neuve et s'est modernisé !

Nous souhaitons que ce livret soit le plus agréable pour vous, citoyens-lecteurs.

Dites-nous ce que vous souhaiteriez voir apparaître dans VOTRE bulletin communal ?

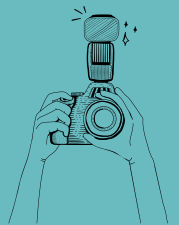
Faites-vous entendre !

Nous examinerons toutes les propositions qui nous parviendront pour le **17 mars 2023** au plus tard :

- ▶ Par mail, à l'adresse gwenaelle.poncelet@saint-leger.be
- ▶ Par courrier à l'adresse :
Commune de Saint-Léger
Service communication
Rue du Château 19
6747 Saint-Léger



*Photographe pro ou amateur ?
Aidez-nous à réaliser
le bulletin communal !*



Comment ?

Si vous avez, dans vos archives, des clichés de la commune que vous souhaitez partager à tous les léodégariens et que pour vous, les voir en couverture de l'Infocommune serait une fierté, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Nous nous ferons une joie de les insérer, de bulletin en bulletin, au gré des saisons. Nous ne manquerons pas de rendre à César ce qui appartient à César en vous créditant lorsque nous nous servirons de votre photo.

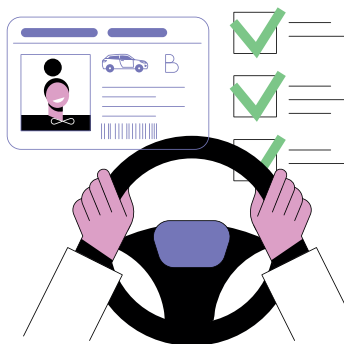
Où transmettre vos photos ?

gwenaelle.poncelet@saint-leger.be



DOIS-JE CHANGER *mon permis de conduire ?*

Beaucoup de citoyens contactent le service permis de conduire de la Commune, inquiets quant au renouvellement de leur permis de conduire.



Le fait est que le permis de conduire au format « **carte bancaire** » est arrivé dans le circuit des documents administratifs, sur le territoire de la Commune de Saint-Léger, en 2013 et qu'il est **valable 10 ans**. Si vous avez un permis de conduire au format « carte bancaire » délivré en 2013, vérifiez bien la date de fin de validité et, s'il est périmé ou sur le point de l'être, prenez contact avec le service permis de conduire de la Commune ou rendez-vous directement au guichet de la Commune afin de le renouveler (25 € et délivré dans les 5 jours ouvrables).

Lors de votre demande, vous recevrez automatiquement un permis de conduire européen, au format carte bancaire.

Le modèle papier

Avez-vous encore un permis de conduire au format papier (modèle des communautés européennes) ?

Celui-ci reste valable.

Vous ne devez demander un nouveau permis de conduire :

- Qu'en cas de perte, de vol, de détérioration ou d'illisibilité de votre permis.
- Lorsque vous ne ressemblez plus à la photo sur le permis de conduire.
- Lorsque le permis de conduire a été retiré par une autorité étrangère.

Mon permis de conduire papier est-il toujours valable à l'étranger ?

Votre permis de conduire papier reste valable à l'étranger, suivant la réglementation du pays, tout comme le modèle au format carte bancaire.

Votre permis de conduire national est suffisant pour les pays de l'Union européenne.

Pour les pays hors Union européenne, signataires de la Convention de Vienne, vous devez demander un permis de conduire international auprès de votre commune.

--

Source : site du SPF Mobilité : <https://mobilit.belgium.be/fr/route/conduire/permis-de-conduire/renouveler-son-permis-de-conduire/renouveler-son-permis-de>.

*J'ai lu/entendu qu'il fallait que je change mon permis de conduire en 2023 ou je risque une amende !
Oui... Mais non !*

MON DOSSIER *vous permet de gagner du temps et de l'argent !*

Mon DOSSIER est l'application qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national.



Grâce à Mon DOSSIER,
vous pouvez :

- › Vérifier vos informations au Registre national.
- › Signaler des erreurs.
- › Communiquer vos données de contact.
- › Prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois.
- › Télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population.
- › Télécharger ou imprimer gratuitement des actes d'état civil qui ont été établis après le 31 mars 2019.

Comment cela fonctionne ?

Pour accéder à l'application **Mon DOSSIER**, vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouvez la dernière version du logiciel pour votre lecteur de carte sur le site : <https://eid.belgium.be/fr>

Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique.

Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de Mon DOSSIER en vous rendant sur le site : <https://mondossier.rrn.fgov.be>

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au Registre national.

--
Pour de plus amples informations concernant l'application Mon DOSSIER, veuillez vous adresser au **Helpdesk** de la Direction générale Institutions et Population :
Helpdesk Belpic
Tél : 02/518.21.16
helpdesk.belpic@rrn.fgov.be

MY E-BOX : VOTRE E-BOX DÉDIÉE*à la réception des documents administratifs***my e-box**

L'eBox Citoyen est une boîte aux lettres électronique où vous retrouvez de manière sécurisée les messages envoyés **par de plus en plus de services publics adhérents**. De la même manière que les citoyens, les entreprises peuvent également consulter leur e-Box Enterprise.

My e-box est le portail mis à disposition par les pouvoirs publics pour accéder à votre eBox personnelle.

Pour vous rendre sur votre eBox (<https://myebox.be/fr>) il vous faudra vous identifier via une clé numérique soit :

- › Avec votre carte d'identité, un lecteur de carte et votre code PIN ;
- › Avec un accès ItsMe

**ATTENTION**

Au point de vue communal, si vous demandez un extrait de casier judiciaire et souhaitez le recevoir par mail, il vous sera désormais envoyé dans votre eBox (AR du 13 septembre 2022 modifiant l'AR de novembre 2016 relatif aux modalités de délivrance des extraits de casier judiciaire aux particuliers).



**JUST-ON-WEB :
EXTRAITS ET
COPIES D'ACTES**

*en
quelques
clics !*

Grâce à Just-On-Web, vous pouvez télécharger des extraits et des copies d'actes de l'état civil ou les faire envoyer vers votre eBox/adresse e-mail. **Les documents sont gratuits et juridiquement valables.**

Vous avez le choix entre :

- › Un extrait : état actuel sans historique
- › Une copie : toutes les données originales accompagnées de l'historique

Si votre acte date d'avant le 31 mars 2019, il se peut qu'il ne soit pas encore disponible sous forme numérique dans la BAEC. Pour demander son introduction dans la BAEC, vous devez cliquer sur l'icône de l'enveloppe pour qu'une demande de numérisation soit envoyée à la commune concernée.

Pour demander des actes, copie ou extrait, (<https://justonweb.be/>) il vous faudra vous identifier via une clé numérique soit :

- › Avec votre carte d'identité, un lecteur de carte et votre code PIN.
- › Avec un accès ItsMe.



CITOYENS EN ACTION :*la Commune soutient votre projet !*

Vous êtes un groupe de personnes et vous avez toujours rêvé de développer une action citoyenne qui serait bénéfique pour votre village ? La Commune de Saint-Léger lance la quatrième édition de son appel à projets « Citoyens en action », permettant de soutenir jusqu'à cinq projets par l'attribution d'un montant de 500 euros chacun.

Les précédentes éditions ont permis de soutenir des projets tels que deux poulaillers collectifs, un potager partagé, un pré-verger, la remise en fonction du four à pain de la Maison Guillaume et l'installation de ruches.

*Quelles seront les prochaines initiatives ?
A vous de nous le dire !*

La commune est de nouveau prête à vous encourager

À savoir que pour ceux qui ont rentré des projets en 2020 et 2021, il est à nouveau possible de participer à cet appel (étant donné la possibilité d'un financement tous les deux ans comme indiqué dans le règlement).

« **Citoyens en action** » vise à soutenir un large éventail d'objectifs : favoriser l'intégration sociale et la convivialité, la transition écologique, la protection de l'environnement naturel et du patrimoine ainsi qu'une mobilité douce, les circuits courts et la consommation locale pour les habitants de l'entité, des villages, des quartiers et des rues.

En pratique

Les projets peuvent être introduits par tout groupement de personnes créé à cette occasion, comptant au moins quatre individus. Les associations reconnues ainsi que les commerces et entreprises en sont exclus.

Les documents relatifs à cet appel à projets (règlement et formulaire de candidature) sont disponibles sur le site communal, dès le 15 février 2023. Le formulaire de candidature est à renvoyer complété (par voie postale ou électronique) pour **au plus tard le 1er mai 2023 auprès de :**

Administration communale de Saint-Léger
Citoyens en Action
Fabian FORTHOMME
fabian.forthomme@saint-leger.be
Rue du Château 19
6747 Saint-Léger
Tél. : 0484/ 11.13.70

Les projets retenus seront connus pour le 30 juin 2023 et recevront un soutien pouvant aller jusqu'à 500 euros par projet.



Lancez-vous sans plus attendre et faites vivre votre commune !

N'hésitez pas à faire appel à la Commune (Fabian FORTHOMME, échevin en charge du Développement rural) ou à la FRW (Alisée LEQUEUX a.lequeux@frw.be & Nicolas LECUIVRE n.lecuivre@frw.be, agents de développement pour la commune de Saint-Léger) pour vous aider à compléter votre dossier ou pour toute information complémentaire.

COLLECTE DES PNEUS AGRICOLES USAGÉS DE TYPE « SILO »

PRINCIPES DE L'ACTION

Vous avez utilisé, certainement pendant de nombreuses années, ce type de pneus pour maintenir en place les bâches en plastique qui recouvrent vos silos.

Mais depuis que vous avez modifié votre méthode de stockage des fourrages ensilés, éventuellement cessé ou réduit votre activité, vous disposez peut-être d'un stock important de pneus qui vous encombre et défigure le paysage.

La Province de Luxembourg et la Commune de Saint-Léger ont décidé de mettre en place, en étroite collaboration avec IDELUX Environnement, un nouveau service vous donnant la possibilité de vous défaire de tous vos pneus usés inutiles, de manière légale et à moindre coût.

Au travers de ce service, réservé uniquement aux pneus « déjantés » de tourisme (voiture), de camionnette et de moto, vous pourrez bénéficier d'une intervention financière octroyée par la Province de Luxembourg et la Commune de Saint-Léger.

Le service est exclusivement réservé aux exploitations tenues par des agriculteurs « à titre principal ou complémentaire » et dont leur siège d'exploitation et leur domicile sont situés sur le territoire de la commune.

Pneus de silos :
une collecte et
un recyclage à
coût réduit

PARTICIPATION FINANCIERE

Le financement de cette action, par la Province et la Commune de Saint-Léger, est limité à maximum 500 pneus « tourisme » (soit : voiture, camionnette ou moto) par exploitation agricole.

La prise en charge des frais de collecte, de chargement/transport et de traitement, évalués à 2,29 € HTVA/pneu « tourisme » en 2022, est donc répartie de la manière suivante entre les différentes parties concernées ; à savoir :

- La Province de Luxembourg: 1,00 € TVAC/pneu (pour les 500 premiers pneus « tourisme »)
- La commune : 1,00 € TVAC/pneu (pour les 500 premiers pneus « tourisme »)
- L'exploitation agricole adhérente au service :
 - pour les 500 premiers pneus « tourisme » : 0,64 € HTVA/pneu
 - au-delà des 500 premiers pneus « tourisme » : 2,29 € HTVA/pneu
 - pour les pneus autres que « tourisme » : application du coût réel et complet

Le nombre de demandes traitées est limité à 30 par an pour l'ensemble du territoire de la Province de Luxembourg. L'action sera menée jusqu'au 31/12/2024.



COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Vous avez un surplus de pneus usés dont vous désirez vous défaire ? La procédure à suivre est la suivante :

1. **Demander le formulaire de participation auprès de :**
 IDELUX Environnement
 Monsieur Arnaud LEIJDECKERS
 Chemin des Coeuvin
 6720 HABAY-LA-NEUVE
 063/42.00.43 - arnaud.leijdeckers@idelux.be
 Formulaire disponible à l'adresse : www.idelux.be
 Le formulaire, dûment complété et signé, est à retourner à IDELUX Environnement (voir adresse ci-dessus).
2. **La Commune vérifie que la demande répond à la condition d'accès. Si c'est le cas, le demandeur reçoit une confirmation, un numéro de dossier et les instructions relatives à la préparation des pneus usés.** Cette confirmation est également une garantie qu'une partie des frais de cette évacuation sera prise en charge par la Province et la Commune et ce, sous réserve que les instructions soient correctement respectées.
3. **Le demandeur prépare l'évacuation de ses pneus sur base des instructions ci-dessous :**
 - a. les pneus sont placés en piles de 5 pneus. Ces piles sont regroupées par 3 ;
 - b. les pneus sont placés à un endroit aisément accessible par un camion muni d'un grappin. Une distance maximale de 5 mètres doit être laissée entre une route carrossable et les pneus à collecter ;
 - c. les pneus sont préparés 48 heures avant l'enlèvement ;
 - d. les pneus sont propres (sans terre et sans eau).
4. **Lors de l'enlèvement, un formulaire d'identification est délivré par le collecteur** sur lequel figure non seulement les quantités et les types de pneus enlevés mais également la destination finale de ceux-ci. Ce formulaire sera signé par le demandeur.
5. **La facture est ensuite transmise au demandeur**

DES DIFFICULTÉS À PAYER

vos factures d'acomptes pour l'électricité ?



Vous résidez sur la Commune de Saint-Léger et avez des difficultés à payer vos factures d'acomptes pour vos fournitures d'électricité ?

Peut-être êtes-vous dans les conditions pour obtenir le tarif social via le statut de Client Protégé Conjoncturel.

Le CPAS de Saint-Léger a la faculté de permettre l'accès au tarif social aux citoyen(ne)s de sa commune rencontrant des difficultés à payer leurs factures d'électricité, via l'octroi d'une attestation dans le cadre du statut de Protection Régionale Conjoncturelle
<https://energie.wallonie.be>




CPAS
SAINT-LÉGER

Pour faire face à la crise énergétique, le CPAS de Saint-Léger a décidé de mettre en place une procédure exceptionnelle simplifiée. L'obtention de cette attestation par le CPAS est soumise au respect de certains critères, dont votre niveau de consommation et la proportion que représente vos factures d'énergie par rapport à vos revenus.

Si vous avez des difficultés à payer vos factures d'acomptes pour vos fournitures d'électricité, vous êtes invités à remplir le questionnaire et à le transmettre, par mail, à l'adresse : **stephanie.boomgaert@saint-leger.be** avec les pièces jointes demandées dans le document.

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité de transmettre ces informations par mail, vous pouvez les déposer dans la boîte du CPAS ou les envoyer par courrier postal à l'adresse : **CPAS - Rue du Château 21 - 6747 Saint-Léger**

Attention, pour rappel

Certaines catégories de personnes ont droit automatiquement au tarif social, donc sans qu'une démarche vis-à-vis du CPAS ne soit nécessaire. Dès lors, avant de remplir le questionnaire, veuillez vérifier que vous ne relevez pas d'une de ces catégories : RIS, statut BIM de la mutuelle, GRAPA, médiation de dettes, gestion budgétaire.

<https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/prix-de-lenergie/tarif-social-pour-lenergie>

Les demandes doivent être introduites avant le 31/08/2023

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez une aide pour remplir le formulaire, vous pouvez vous mettre en contact avec une assistante sociale du CPAS.

Retrouvez le formulaire en ligne sur le site de la Commune

www.saint-leger.be > Ma commune > Autres services > CPAS > News - Énergie

LA LIGUE DES FAMILLES

vous informe

Grâce aux bénéfices réalisés lors des bourses aux vêtements et jouets de l'année 2020 et 2021, nous avons reversé un total 1.500 € à la Petite Plante de Musson et à la Maison du Pain de Virton.

Ces bénéfices ont été réalisés grâce aux déposants et acheteurs des différentes bourses.

Merci à eux !

Activités à venir en 2023

2^e bourse aux vêtements « printemps/été » :

Le 5 mars au complexe sportif de Saint-Léger

2^e bourse aux vêtements « automne/hiver » :

Le 3 septembre à la salle communale de Saint-Léger

37^e bourse aux jouets :

Le 5 novembre à la salle communale de Saint-Léger



**Pour la Ligue des familles,
section Saint-Léger :**
Christine TREBOSSON,
Claire PARMENTIER,
Muriel LEFEVRE



LES NEWS DE la bibliothèque

"ENTRE 2 LIVRES"

Club de lecture

Agenda 2023

Un samedi par mois, à 10h

21 janvier	15 avril	16 septembre
18 février	20 mai	21 octobre
18 mars	17 juin	18 novembre
		16 décembre



Bibliothèque
Saint-Léger

LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI

Dates à retenir :

2023

Janvier : 6 - 20

Février : 3 - 17

Mars : 3 - 17 - 31

Avril : 14 - 28

De 14h
à 17h

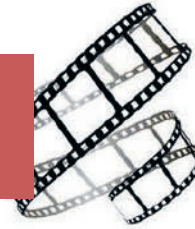
Sans
inscription

2€ pour
participer
au goûter





DU ROMAN À L'ÉCRAN à la bibliothèque de Saint-Léger



La bibliothèque de Saint-Léger est heureuse de vous annoncer sa première participation à l'opération « Du roman à l'écran »,

le samedi 4 mars à 17h

Venez assister en famille à la projection du film d'animation « *Ma mère est un gorille, et alors ?* », adapté du roman suédois du même nom écrit par Frida Nilsson.

L'HISTOIRE

Jonna, 9 ans, vit depuis toujours dans un orphelinat. Comme tous ses camarades elle a un rêve : être adoptée par une jolie maman coiffée en chignon et un gentil papa. Mais quand c'est une gorille velue et énorme qui se présente à l'orphelinat et la choisit, la surprise est de taille et Jonna n'est plus si sûre de vouloir l'accompagner...

Bijou de tendresse, d'humour, d'émotion, ce film met également en valeur les liens très forts que l'on peut tisser avec des personnes qui ne sont pas à l'origine de sa propre famille.



Inscription requise au 063/58.99.24 ou par mail à bibliotheque@saint-leger.be

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

72801378

Du roman à l'écran

72801378

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Dans les Bibliothèques, Centres Culturels et Cinémas

Une initiative de la

PROVINCE DE LUXEMBOURG

avec le soutien de la

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LA
MARCHE
DES
PHILOSOPHES
EN GAUME

*et aventure
artistique
itinérante*

**Philippe
Vauchel**
comédien

**Mathilde
Dedeurwaerdere**
musicienne

LES D'ARDENNE
DU 12 AU 23 AVRIL 2023

LA MARCHE DES PHILOSOPHES EN GAUME
une aventure artistique itinérante

un spectacle
typique, mythique,
comique, cosmique



LA MARCHÉ DES PHILOSOPHES EN GAUME & Le Théâtre Nationale 4

un spectacle familial à découvrir chaque soir

Philippe Vauchel se penche avec tendresse sur son pays natal. Dans un rythme endiablé et burlesque, il débusque tout l'insolite de cette terre **D'Ardenne** qui ici deviendra terre de Gaume. Le tout fougueusement parsemé de notes de l'accordéon de la poétique **Mathilde Dedeurwaerdere**. Un théâtre de joyeuse proximité par un duo cocasse ; la formule adéquate pour respirer une bonne bouffée d'humanité.

Entrée gratuite ou prix libre au chapeau

- Mercredi 12 avril, 20h - **Lamorteau** - Le Pied en Coulisses, 10 rue d'Hannoncourt
- Jeudi 13 avril, 20h - **Avioth** - Centre de Partage, 1 rue du Moulin
- Vendredi 14 avril, 20h - **Florenville** - Syndicat d'Initiative, 1 esplanade du Panorama
- Samedi 15 avril, 16h - **Chassepierre** - Maison de Pays, 5 rue de la Semois
- Dimanche 16 avril, 16h - **Lacuisine** - La Fontaine, 2 rue du Parc
- Mardi 18 avril, 20h - **Chiny** - Gâche Warache, 46 rue de la Fontenelle
- Mercredi 19 avril, 20h - **Les Bulles** - Famille Genin-Andreux, 6 rue du Sandré
- Jeudi 20 avril, 20h - **Orsinfaing** - Ferme de la Civanne, 284 à la Civanne
- Vendredi 21 avril, 20h - **Fratin** - Tribal Souk, 15 rue du Magenot
- Samedi 22 avril, 20h - **Saint-Léger** - Christine Henry, 14 rue du Chauffour
- Dimanche 23 avril, 17h - **Virton** - Collectif Balaclava, 2 rue Charles Magnette

des artistes à accompagner sur le chemin

Les artistes marcheront chaque jour d'un village à l'autre afin d'y représenter leur spectacle. Venez les accompagner dans cette marche. Pour cela, **rendez-vous à 10h devant l'église** du village du spectacle de la veille.

Dans l'esprit d'une tournée artistique en mobilité douce, aucune navette ne sera organisée pour rejoindre le point de départ après la marche. Les personnes y prenant part doivent être autonomes dans leurs déplacements.

un territoire à tisser

Tout au long du projet, vivez également l'atelier nomade participatif de l'ASBL **Trame'Ardenne**. Via son média, la tapisserie, elle invitera chacun et chacune au fil des journées et des pas à **tisser le lien**, celui qui nous unis les uns aux autres, celui qui nous unis au territoire.

Réservations souhaitées (à partir du 13 mars)

www.marche-philosophes-gaume.be / +32 61 31 45 68

Un projet coordonné par Tribal Souk ASBL (+32 499600421 / info@tribalsouk.org) et ASBL Fête des Artistes et Artisans de Chassepierre (+32 61314568 / lofficiel@chassepierre.be), en partenariat avec l'ensemble des accueillant(e)s du parcours.



Editeur responsable : Marc Poncin,
4 rue Antoine, 6824 Chassepierre

UN SPECTACLE
FAMILIAL
*à découvrir
chaque soir*

FESTIVAL « Nourrir Saint-Léger »

Durant la semaine du **20 au 27 mai**, nous aurons le plaisir de faire vivre les trois villages de la Commune autour du thème de la transition alimentaire lors de la 1^{re} édition de ce festival.

Au programme :

- Marché fermier,
- Ateliers culinaires,
- Pièces de théâtre suivies de débats,
- Animations pour les enfants,
- Exposition,...

Soyez attentifs, une page Facebook ainsi qu'un site internet sont en construction et nous vous ferons parvenir les infos très prochainement !

VOUS DÉSIREZ PARTICIPER AU PROJET OU DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Sébastien TRAVERSA
0494/94.68.19 – s.traversa@hotmail.com

Fabian FORTHOMME
Échevin en charge du PCDR
0484/11.13.70 – fabian.forthomme@saint-leger.be

FINALES COUPE DE LA PROVINCE DIMANCHE 12 FÉVRIER 2023



11H15:

**FINALE
DAMES**



VS



14H15:

**FINALE
HOMMES**



VS



ORGANISÉ PAR EAGLES SL
AU COMPLEXE SPORTIF DE CONCHIBOIS

MAIS OÙ CRÈCHE *Saint-Léger*

Encore un beau succès pour la nouvelle édition de « Mais où crèche Saint-Léger » organisée le 17 décembre dernier. Les citoyens ont répondu présent lors de cette soirée où se sont mêlés plaisirs sucrés et salés.



UN NOUVEAU GÎTE à Châtillon



Le gîte est une construction neuve avec tout le confort moderne. Prévu pour 14 personnes, celui-ci dispose de 8 places de parking extérieures.



Le gîte dispose de panneaux solaires et assure par ce fait toute sa consommation électrique. Il dispose d'un chauffage au sol et d'une installation électrique avec domotique permettant d'adapter l'intensité de l'éclairage dans certaines pièces. Des caméras extérieures assurent aussi la sécurité du gîte.

La cuisine entièrement équipée dispose de 2 taques vitrocéramiques, 2 fours, un lave-vaisselle, frigos, d'une arrière cuisine pour l'accueil éventuel d'un traiteur.

Le gîte dispose d'une terrasse extérieure de plus ou moins 120m² avec barbecue et d'un jardin d'environ 8 ares clôturés sur tout son périmètre.

Une buanderie avec machine à laver, sèche-linge est mise à disposition de la clientèle en cas de séjour prolongé.

Au dernier étage, on trouvera 4 chambres avec douche et 2 chambres sans douche, une salle de bains et un WC, le tout pouvant accueillir 14 personnes. Le wifi est naturellement disponible dans tout le bâtiment.

PLUS D'INFOS :

0497/48.01.59
contact@alfdm.be
www.alfdm.be

OPÉRATION BE-WAPP 2023 *à vos agendas !*

**Tous ensemble, mobilisons-nous pour rendre nos
rues et nos sentiers plus propres !**

Le samedi 25 mars, venez nous rejoindre dès 8h45 aux ateliers communaux afin de nous aider à combattre les incivilités et redonner un coup de propre à notre commune !

- 8h45 : Accueil
- 9h00 : Nettoyage
- 11h45 : Verre de l'amitié

Informations :

Monique JACOB, Échevine de l'environnement,
0471/83.15.13 – monique.jacob@saint-leger.be



LE PETIT DÉJEUNER *de Noël à l'école*



**Le vendredi 23 décembre dernier,
dès 8h du matin, les enseignants
de l'école communale de Saint-Léger
ont organisé un petit déjeuner de Noël.**

Un beau moment de convivialité partagé par les enfants, les parents, les enseignants et le personnel de l'école, autour des nombreuses pâtisseries préparées par les parents d'élèves et par certains enseignants.

Et après le mot de bienvenue de la directrice, ce fut aussi l'occasion pour tous les élèves de participer à cette animation en présentant un chant de Noël.

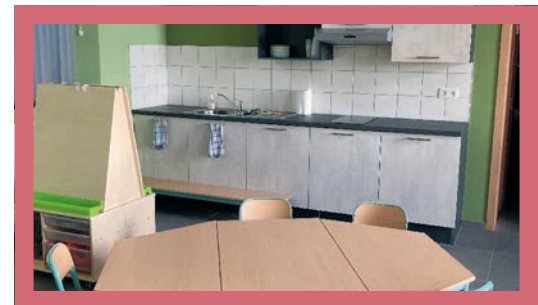




UNE NOUVELLE CLASSE POUR *les maternelles de Meix-le-Tige*



La nouvelle classe maternelle à l'école de Meix-le-Tige est terminée depuis fin novembre dernier et fait le bonheur de nos petites têtes blondes et de leurs enseignantes. Ce nouveau local aménagé avec goût deviendra sans doute une classe évolutive qui se transformera avec les années qui passent et les élèves qui grandissent ...



LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES *font la fête*



École communale de

Châtillon



École communale de

Meix-le-Tige



École communale de

Saint-Léger



École libre de

Saint-Léger





LES NOUVELLES DE L'ONE

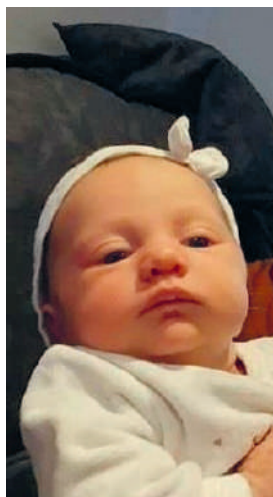
durant les prochains congés scolaires

Toutes nos consultations et activités sont entièrement GRATUITES et ouvertes à tous les enfants de la commune de Saint-Léger. L'ONE accueille les enfants dès 15 jours après la naissance, sur rendez-vous, les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. Pour toute consultation ou tout conseil, notre médecin et notre infirmière se tiennent à votre disposition et à votre écoute. Toutes nos activités et consultations se déroulent au **rue du Château à Saint-Léger 19, à côté de la commune.**

LES PROCHAINES CONSULTATIONS

Mardis 14 et 28 Février 2023
 Mardis 14 et 28 Mars 2023
 Mardis 11 et 25 Avril 2023
 Mardis 9 et 23 Mai 2023
 Mardis 13 et 27 Juin 2023

De 9h30 à 11h30 sur rendez-vous
 auprès de notre infirmière
Mary-Line BOUCHE
 Gsm : 0499/57.25.36



LAYETTE 2023

Comme chaque année, l'équipe des bénévoles offre un trousseau aux heureux parents du premier bébé né après la nuit de Noël dans notre commune. En ce début d'année, c'est avec plaisir que nous avons offert la layette à Madame Sidney MAYERUS et à Monsieur William MILET, de Saint-Léger, pour la naissance de leur petite fille, Giulia, née le 04 janvier 2023. Toutes nos félicitations.

LISTE DE NOS AUTRES ACTIVITES



Uniquement sur réservation au 0499/57.25.36

(attention : places limitées)

Jeudi 2 février 2023 - 10h00 à 11h00 - **Massage bébé** - 0 à 6 mois
 Mercredi 22 février 2023 - 10h00 à 11h00 - **Psychomotricité** - 2 à 6 ans
 Mercredi 1 mars 2023 - 9h30 à 11h30 - **Portage bébé** - 0 à 6 mois
 Mercredi 3 mai 2023 - 10h00 à 11h00 - **Psychomotricité** - 2 à 6 ans
 Lundi 8 mai 2023 - 13h00 à 16h00 - **Dépistage de la vue** - 18 mois à 3 ans
 Mardi 30 mai 2023 - 17h00 à 18h00 - **Éveil musical** - 1 an à 2.5 ans
 Jeudi 22 juin 2023 - 10h00 à 11h00 - **Massage bébé** - 0 à 6 mois



Monique, Anne-Marie, Agnès, Catherine, Marie-Christine,
 Mary-Line, Catherine, Évelyne
 (absentes : Murielle et Sandrine)

vous présentent

*Une très heureuse
 et douce année 2023*

LES STAGES DANS VOTRE COMMUNE *durant les prochains congés scolaires*

Pour des informations mises à jour régulièrement, visitez le site de l'Accueil temps Libre Saint-Léger www.sites.google.com/site/atlsaintleger ou la Page Facebook :  Accueil Temps Libre – Saint-Léger



DÉTENTE 2023

*Les stages sont
à priori tous
complets*



Infos : site de l'ATL
Saint-Léger :
[www.sites.google.com/
site/atlsaintleger](http://www.sites.google.com/site/atlsaintleger)

	DU 20 AU 24 FÉVRIER		DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS
2,5 ans	<i>Du 20 au 22 février</i>	<i>Du 23 au 25 février</i>	
3 ans	Mini-stage éveil musical/yoga [matin]	Mini-stage éveil musical/yoga [matin]	Du 20 au 24 février Plaine Fun-accueil "Le carnaval des animaux"
4 ans			
5 ans	<i>Du 20 au 22 février</i> Mini-stage éveil musical/yoga [après-midi]	Du 20 au 24 février Animasens	Stage roller/ skate-waveboard/ trottinette (Art' Ligue) {demi-journées ou journées complètes}
6 ans			
7 ans			
8 ans			
9 ans			
10 ans			
11 ans			
12 ans			
13 ans			



PRINTEMPS 2023



Animasens

au Chemin du Paradis

Du 1 au 5 mai 2023



Pour les 5 - 12 ans de 9h à 16h*

Tous
artistes
dans la
nature

Contes à
écouter

Construction
de cabanes

Fleurs et
boutons



Le printemps

Fabrication
de la pâte
à papier

Un peu de
cuisine

Recherche
de
matières
naturelles

Création
avec notre
papier

Passage
au tamis



TOUS NOS SENS EN ÉVEIL POUR
NOUS AIDER À CONSTRUIRE CABANES
ET RECYCLER DU PAPIER



À prévoir :

- Pique-nique, collation et gourde
- Bottes ou chaussures de marche pour l'extérieur et baskets pour l'intérieur
- Manteau imperméable et chaud si nécessaire
- Eventuellement des vêtements de rechange en fonction du temps

Adresse :

78, Rue de Virton, 67471 Saint-Léger

Au fond du parking à gauche, après le magasin Hévèa



* Possibilité de garderie à 8h30 et jusque 16h30

P.A.F. : 100€

Inscriptions : Anne-Sophie ROSMAN

0494/78.73.90 ou just.lou44@gmail.com



LA LIGUE LAÏQUE ASBL
LA SECTION RÉGIONALE DU LUXEMBOURG
DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les stages enfants à Saint-Léger



À chaque saison, ses plaisirs !

CONGÉ DE PRINTEMPS
DU 8 AU 12 MAI

VÉLO (MATIN)
ROLLER/SKATE/TROTTINETTE (APRÈS-MIDI)

3-13 ans



Complexe Sportif - rue du Stade 1 - 6747 Saint-Léger
9h - 16h

Garderie gratuite sur simple demande

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS
063/21.80.81
ATELIERSARTLIGUE@GMAIL.COM

WWW.ATELIERSARTLIGUE.BE



Stage

Éveil à la musique, au yoga et à la nature

Mini-stages de Printemps

Pour les enfants de 2.5 ans à 4 ans
du 8 au 10 mai **ou** du 11 au 13 mai
de 9h à 12h

Pour les enfants de 4 ans à 6 ans
du 8 au 10 mai
de 14h à 17h

À Châtillon,

Participation : 50 euros

Inscriptions : caroselves@gmail.com 0497/46 15 10



LES PLAISIRS CRÉATIFS
0471.60.67.36
IBAN:BE66 0689 4048 4543

Stage de printemps

4 à 12 ans

Du mardi 2 au vendredi 5 mai

&

du lundi 8 au jeudi 11 mai
de 9h à 16h

90 € par semaine ou 30 € la journée

A LA SALLE DE CHÂTILLON.
PRÉVOIR SON PIC-NIC (GOÛTERS OFFERTS)
LE PAIEMENT VAUT L'INSCRIPTION.
!!PLACES LIMITÉES!!

Ces quelques jours seront dédiés aux fleurs !
Des bougies, un hôtel à papillon, un montage de fleurs, un
solfège en bois et bien d'autres surprises t'attendent!

TVA: BE.0263.778.394
christellemacere@yahoo.fr

ÉTÉ 2023

âge des enfants	du 10 au 14 juillet		du 17 au 21 juillet		du 24 au 28 juillet	du 31 juillet au 4 août	du 7 au 11 août		du 14 au 18 août	du 21 au 25 août
2,5 ans	Stage musique/yoga/nature [matins]		Stage musique/yoga/nature [matins]	Plaine "Le zoo"	Plaine "Les aventuriers"	Plaine "L'océan"		Stage musique/yoga/nature [matins]		
3 ans										
4 ans										
5 ans	Animasens	Stage musique/yoga/nature [après-midi]						Stage musique/yoga/nature [après-midi]	14, 16 et 17 août Stage Plaisirs créatifs [1, 2 ou 3 journées]	Stage Vélo/Roller [matins et/ou après-midis]
6 ans										
7 ans										
8 ans					Plaine "Les super-héros"	Plaine "Disney"	Plaine "Disney"			
9 ans										
10 ans										
11 ans										
12 ans										
et + ...										Stage "Mon Journal Créatif, un ami pour la vie"

Stages

éveil musical-yoga-nature

10-14 juillet / 17-21 juillet / 7-11 août

2,5-4 ans (9h-12h)

5-6 ans (14h-17h)

Renseignements-inscriptions : Caroline Selves
caroselves@gmail.com 0497/46 15 10

Stage

Animasens

10-14 juillet

5-12 ans

(journées)

Renseignements-inscriptions : Anne-Sophie Rosman
just.lou44@gmail.com 0494/78 73 90 10



Stage
Plaisirs créatifs
14, 16 et 17 août (1,2 ou 3 jours)
4-12 ans
(journées)

Renseignements-inscriptions : Les plaisirs créatifs
christellemaesen@yahoo.fr 0471/60 67 36



Journal Créatif,
un ami pour la vie !
21-25 août
10 ans et +
(journées)

Renseignements-inscriptions : Atelier de l'Ermite
atelierdelemite@gmail.com

STAGES D'ÉTÉ - ART'LIGUE



Yoga/nature
7 - 11 août
7-12 ans
(journées)

Vélo / Roller
14 - 18 août
3-12 ans
(matins et/ou après-midis)

Renseignements- inscriptions :
www.ateliersartligue.be
ateliersartligue@gmail.com
063/21.80.81

PLAINE ÉTÉ (inscriptions à partir du 17 avril 2023)

LA PLAINE ÉTÉ 2023

17 - 21 juillet	24 - 28 juillet	31 juillet - 4 août	7 - 11 août
<p>Les petits (2,5 - 4 ans) À Moux-le-Tige <u>Le zoo</u></p>	<p>Les petits (2,5 - 4 ans) À Moux-le-Tige <u>Les aventuriers</u></p> <p>Les grands (5 - 12 ans) À Saint-Léger <u>Les super-héros</u></p>	<p>Les petits (2,5 - 4 ans) À Moux-le-Tige <u>L'océan</u></p> <p>Les grands (5 - 12 ans) À Saint-Léger <u>Disney</u></p>	<p>Les grands (4 - 12 ans) À Châtillon <u>Les émissions TV</u></p>

Renseignements-inscriptions :

Site Accueil Temps Libre :
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordinatrice Accueil Temps Libre : Auxane Jacob
0496/53 82 88
auxane.jacob@saint-leger.be

Échevine de la Petite Enfance : Anne Schouveller
0497/28 66 13
anne.schouveller@saint-leger.be

D'autres stages pourraient s'ajouter, n'hésitez pas à consulter le site de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger :
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

LE CONSEIL COMMUNAL *des enfants*

Le 14 décembre dernier, les 8 nouveaux petits conseillers communaux ont prêté serment lors du Conseil communal.

Le CCE est donc composé de 8 enfants issus des écoles de la commune (4 élèves de 5^{ème} primaire et 4 élèves de 6^{ème} primaire). Les élèves de 6^{ème} primaire siègeront au CCE jusque juin 2023, tandis que les élèves de 5^{ème} primaire poursuivront leur mandat jusque juin 2024. Une nouvelle élection aura donc lieu chaque début d'année scolaire pour élire de nouveaux représentants de 5^{ème} primaire pour le CCE. Les réunions ont déjà débuté et des projets sont déjà sur la table. Soyez attentifs, vous risquez d'entendre parler d'eux.



Elliott LANGEN DANDOT



Hugo JACQMIN



Thibault JONETTE



Emilie VAN ROMPU



Simon MUSTY



Alix CLAUDOT



Sophie WENGER



Nina COPUS



Coordination Accueil Temps Libre

auxane.jacob@promemploi.be 0496/53 82 88

Échevine de la Petite Enfance

anne.schouveller@saint-leger.be 0497/28 66 13

Échevin de la Jeunesse

fabian.forthomme@saint-leger.be 0484/11.13.70

L'AGENDA léodégarien



Février 2023

17/02/2023

Les Rendez-vous du vendredi.
De 14h à 17h à la bibliothèque de Saint-Léger.
Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24 – bibliotheque@saint-leger.be

18/02/2023

Club de lecture
« Entre 2 livres ».
À 10h à la bibliothèque de Saint-Léger.
Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliotheque@saint-leger.be

25/02/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Les Scouts de Saint-Léger –
0471/29.78.51

Mars 2023

03/03/2023

Les Rendez-vous du vendredi.
De 14h à 17h à la bibliothèque de Saint-Léger.
Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliotheque@saint-leger.be

03/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Club des Jeunes de Saint-Léger –
0471/42.06.41

04/03/2023

Projection de film « Ma mère est un gorille, et alors ? ».
17h à la bibliothèque de Saint-Léger.
Inscription requise au
063/58.99.24 ou par mail à
bibliotheque@saint-leger.be

04/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : École de Châtillon – 0496/87.69.12

05/03/2023

2^e bourse aux vêtements « printemps/été ».
Au complexe sportif de Saint-Léger.
La Ligue des familles :
063/23.94.73 - bourseauxvetements.stleger@gmail.com

10/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : École libre de Saint-Léger – 0477/46.10.31

17/03/2023

Les Rendez-vous du vendredi.
De 14h à 17h à la bibliothèque de Saint-Léger.
Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliotheque@saint-leger.be

17/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : École de Meix-le-Tige – 0499/23.73.78

18/03/2023

Club de lecture
« Entre 2 livres ».
À 10h à la bibliothèque de Saint-Léger.
Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliotheque@saint-leger.be

18/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Les Zygo's marrent – 0477/46.10.31

24/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Les Diapasons – 0497/94.27.19

25/03/2023

Opération Be-Wapp
Dès 8h45 aux ateliers communaux de Saint-Léger.
Plus d'informations vous parviendront via toutes-boîtes, site internet et Facebook.
Monique JACOB : 0471/83.15.13
monique.jacob@saint-leger.be

25/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Foot de Châtillon – 063/21.84.57 –
0494/37.95.84

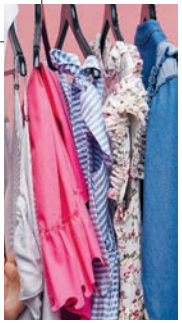
31/03/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Les Zygo's marrent – 0477/46.10.31

Avril 2023

01/04/2023

Théâtre « Concessions intimes » des Zygo's marrent
À 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Léger.
Infos et réservation : Les Zygo's marrent – 0477/46.10.31



14/04/2023

Les Rendez-vous du vendredi.
De 14h à 17h à la bibliothèque
de Saint-Léger.

Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliothèque@saint-leger.be

15/04/2023

Club de lecture

« Entre 2 livres ».

À 10h à la bibliothèque de
Saint-Léger.

Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliothèque@saint-leger.be

28/04/2023

Les Rendez-vous du vendredi.
De 14h à 17h à la bibliothèque
de Saint-Léger.

Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliothèque@saint-leger.be

Mai 2023

20/05/2023

Club de lecture

« Entre 2 livres ».

À 10h à la bibliothèque de
Saint-Léger.

Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliothèque@saint-leger.be

25/05/2023

Excursion des aînés

Plus d'informations vous par-
viendront via toutes-boîtes, site
internet et Facebook.

Administration communale:
063/23.92.94
contact@saint-leger.be

Juin 2023

17/06/2023

Club de lecture

« Entre 2 livres ».

À 10h à la bibliothèque de
Saint-Léger.

Bibliothèque « À livre ouvert » :
063/58.99.24
bibliothèque@saint-leger.be

09/06/2023

Soirée d'accueil des nouveaux
arrivants

Plus d'informations vous par-
viendront via toutes-boîtes, site
internet et Facebook.

Administration communale:
063/23.92.94
contact@saint-leger.be

Juillet 2023

02/07/2023

Concert des Diapasons.
À la salle communale de
Châtillon.

Les Diapasons : 063/75.12.16

Août 2023

13/08/2023

Cérémonie des Noces d'Or

Plus d'informations vous par-
viendront via toutes-boîtes, site
internet et Facebook.

Administration communale:
063/23.92.94
contact@saint-leger.be



**POUR PLUS D'ÉVÉNEMENTS SUR VOTRE COMMUNE,
CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK**

« *Que faire sur la commune de Saint-Léger* »

Vous souhaitez davantage de visibilité
pour votre événement ?

N'hésitez pas à envoyer vos infos à la Maison
du Tourisme de Gaume (diffusion web et newsletter) :
info@visitgaume.be – 063/39.31.00



Saint-Léger
EN GAUME

www.saint-leger.be